Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay Québec

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SAGUENAY (CSQ)

Compte rendu de la réunion du Comité paritaire ÉHDAA (8-9.04) tenue le 21 octobre 2026 aux bureaux du Syndicat de l'enseignement du Saguenay

Présences : Marie-Ève Bouchard, Pascal Martel, Andrée-Anne Gagnon, Karyne Thibodeau, Mélanie Girard (direction), Myriam Lévesque, Audrey Charbonneau, Carl Germain et Isabelle Langlois (secrétaire)

Invitée : Catherine Simard, orthophoniste

Absence : Isabelle Blanchette et Véronique Duchesne

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour *
3. Lecture et acceptation du compte rendu du 18 juin 2026*
4. Mandat du comité
5. Retour sur la formation sur les premiers soins psychologiques
6. Retour sur la formation sur les mesures de contrôle
7. Suivi annexe 49 (primaire et secondaire)
8. Calendrier des rencontres 26-27
9. Autre sujet

1. Mot de bienvenue

Mme Thibodeau souhaite la bienvenue aux membres et à Mme Catherine Simard, invitée. Considérant la formation sur les mesures de contrôle et l'absence du personnel de soutien, Mme Bouchard s'engage à leur faire un suivi.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté et aucun sujet n'est ajouté.

3. Lecture et acceptation du compte rendu du 18 juin 2026

Suivis :

Compte rendu du 18 mars 2026 - 8. Démarche d'admission des services spécialisés

Concernant les différents projets mis en place pour la réussite des élèves de 2e secondaire, ceux-ci suivent leur cours et les activités sont bien établies par les équipes en place. Un suivi a été fait au CRT-Jeunes.

4. Organisation de service professionnel

Le SES avait demandé que les enseignants soient davantage impliqués dans les discussions entourant les interventions et, malheureusement, le Syndicat constate que leur présence n'était pas requise lors de ces rencontres. On demande aux enseignants de mettre en œuvre des moyens dans leur classe, alors qu'ils n'ont même pas assisté à la rencontre. Mme Gilbert mentionne que les services éducatifs devraient faire un rappel aux directions que les enseignants doivent en faire partie.

4. Mandat du comité

Mme Gagnon rappelle le mandat du comité prévu dans la convention collective.

5. Retour sur la formation sur les premiers soins psychologiques

Mme Bouchard a assisté à cette formation et l'a trouvé très intéressante. Mme Thibodeau mentionne que c'est en projet pilote pour deux milieux présentement. À la suite des résultats, le projet sera possiblement déployé dans les autres milieux scolaires, mais pour l'instant, d'autres mesures sont en place pour ceux-ci. Le CSS ajoute qu'il se préoccupe et veut prendre soin de son personnel. Mme Thibodeau dépose le document complémentaire à la formation et le présente.

6. Retour sur la formation sur les mesures de contrôle

Mme Thibodeau explique le contexte de la formation sur les mesures de contrôle. À la suite du guide ministériel pour ces mesures, un comité de pilotage a été créé. Des rencontres ont eu lieu l'an dernier pour expliquer aux directions ce qu'est une mesure de contrôle. Un support visuel a été fait et sera envoyé dans les milieux par les directions. Chaque école devra se doter d'un protocole-école pour savoir comment intervenir en situation de crise. Il peut également y avoir des protocoles-élèves. Ce sera déployé de la façon suivante, soit une présentation PowerPoint, le visionnement de la vidéo faite par le gouvernement et une rencontre d'échange. Cette formation entre dans les 30 h de formation continue.

L'objectif est d'assurer la protection des élèves et du personnel. Mme Thibodeau présente en détail le document. Le gouvernement du Québec a créé un outil qui explique le moment où la situation exige une mesure de contrôle, selon trois critères, la prévisibilité du danger, l'immédiateté du danger et la gravité des conséquences. Le SES soulève qu'il y a beaucoup de place à l'interprétation, ce qui empêchera les gens d'agir. Mme Thibodeau ajoute que c'est la raison pour laquelle il sera important de trouver des mesures alternatives. Le SES amène différentes problématiques qui ont été vécues dans les milieux. De plus, Mme Gilbert questionne les SEJ à savoir lorsque l'on oblige un élève à rester à un endroit précis, c'est considéré comme de l'isolement, mais si un groupe doit rester dans sa classe avec l'enseignant, est-ce encore de l'isolement? Le CSS mentionne que pour s'assurer que tout le personnel ait la même interprétation et sache quand et comment intervenir, il est essentiel que le protocole-école soit déployé dans les milieux et appliqué avec rigueur par le personnel. À l'hiver 2027, toutes les écoles primaires auront un protocole-école.

Dans un autre ordre d'idées, le SES réitère son intérêt à participer à une journée de la formation ITCA. Mme Thibodeau assure le suivi.

7. Suivi annexe 49 (primaire et secondaire)

Les SEJ avaient mentionné qu'il ne restait plus de sommes de l'annexe 49 en 25-26, mais après révision par les ressources financières, des sommes étaient disponibles et ont permis de faire une phase 2. Plusieurs demandes ont été reçues, mais seulement quatre ont été retenues; un co-enseignement à 100 % a été donné à Ste-Thérèse, un autre en maternelle à l'Étincelle, un 50 % à St-David en 5e année et un autre 50 % au premier cycle à Du Vallon. Le SES est satisfait que les sommes aient été utilisées, mais demande s'il était possible de faire un bilan de mi-année pour

pouvoir utiliser les sommes en entier. Les besoins sont toujours là. Mme Gagnon vérifiera si c'est possible, mais avec les congés de maladie, c'est difficile à prévoir.

8. Calendrier des rencontres 26-27

Le calendrier des rencontres avait déjà été fait en juin dernier.

9. Autre sujet

a) Suivi FOCUS

Ce point sera placé à chaque rencontre. Il y a 30 dossiers en cours dans une dizaine d'écoles et déploiement intensif dans 5 écoles.

Marie-Eve Bouchard, conseillère syndicale